

La Présidente de la Commission de discipline

à

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission
de discipline

A Tours,

SECTION DISCIPLINAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
FORMATION COMPÉTENTE À L'ÉGARD DES USAGERS

Réf. : SD/538

Objet : Convocation à une audience de la Commission de discipline*Envoi par courrier électronique*

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir participer à la prochaine Commission de discipline de la Section disciplinaire de l'Université de Tours compétente à l'égard des usagers qui se tiendra en **trois séances** :

Séance du lundi 12 février 2024 à 14 heures**Salle du Conseil – UFR Droit, économie et sciences sociales**

50 avenue Portalis, 37200 TOURS

Au cours de cette audience seront évoquées les affaires listées ci-dessous (dossiers joints) :

	Prénom NOM	Faits reprochés
1	[REDACTED]	Fraude ou tentative de fraude commise durant une épreuve par projet réalisée dans le cadre de l'enseignement de logique pour l'informatique
2	[REDACTED]	Fraude ou tentative de fraude commise durant une épreuve par projet réalisée dans le cadre de l'enseignement de logique pour l'informatique
3	[REDACTED]	Fraude ou tentative de fraude commise durant une épreuve par projet réalisée dans le cadre de l'enseignement de logique pour l'informatique
4	[REDACTED]	Fraude ou tentative de fraude commise durant une épreuve par projet réalisée dans le cadre de l'enseignement de logique pour l'informatique
5	[REDACTED]	Fraude ou tentative de fraude commise durant une épreuve d'infectiologie
6	[REDACTED]	Fraude ou tentative de fraude commise durant un examen d'histoire du droit par recopiage de la copie d'un autre étudiant
7	[REDACTED]	Fraude ou tentative de fraude constituée par du plagiat dans la rédaction de son mémoire de Master 1 Marketing des services

Séance du jeudi 15 février 2024 à 14 heures

Salle du Conseil – UFR Droit, économie et sciences sociales

50 avenue Portalis, 37200 TOURS

Au cours de cette audience seront évoquées les affaires listées ci-dessous (dossiers joints) :

	Prénom NOM	Faits reprochés
1	██████████	Violence physique et insultes à l'encontre d'un étudiant, ce comportement portant atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement
2	██████████	Envoi de messages fréquents et à caractère sexuel à une étudiante, menace de commettre un viol à son encontre, ce comportement pouvant porter atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement
3	██████████	Faits de violences verbales et physiques réitérées et comportement inadapté envers d'autres étudiants, ce comportement pouvant être qualifié de trouble à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation
4	██████████	Faits d'attouchements physiques à l'encontre d'étudiantes, pouvant recevoir la qualification pénale d'agression sexuelle, ainsi que comportements constitutifs de violences sexiste et sexuelle, ces éléments pouvant porter atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement
5	██████████	Diffusion de propos à connotation sexuelle, propos directs à connotation sexuelle et comportement inadéquat envers des étudiants, ce comportement pouvant porter atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'université
6	██████████	Comportement violent, détention d'une arme blanche et faits dits de « frottement » à l'encontre d'une étudiante pouvant être qualifiés d'agression sexuelle, l'ensemble de ces faits portant atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement

Séance du mardi 20 février 2024 à 8 heures 30

Salle du Conseil – UFR Droit, économie et sciences sociales

50 avenue Portalis, 37200 TOURS

Au cours de cette audience seront évoquées les affaires listées ci-dessous (dossiers joints) :

	Prénom NOM	Faits reprochés
1	██████████	Falsification de la grille d'évaluation d'un stage et de certaines données, ces comportements portant atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement
2	██████████	Falsification d'un livret de stage par l'augmentation d'une note, ce comportement portant atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement
3	██████████	Avoir volontairement ou par négligence, provoqué le départ d'un incendie dans les locaux de l'UFR de Médecine, ce comportement pouvant porter atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement

4	[REDACTED]	Avoir volontairement ou par négligence, provoqué le départ d'un incendie dans les locaux de l'UFR de Médecine, ce comportement pouvant porter atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement
5	[REDACTED]	Avoir volontairement ou par négligence, provoqué le départ d'un incendie dans les locaux de l'UFR de Médecine, ce comportement pouvant porter atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement
6	[REDACTED]	Avoir volontairement ou par négligence, provoqué le départ d'un incendie dans les locaux de l'UFR de Médecine, ce comportement pouvant porter atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement
7	[REDACTED]	Avoir envoyé la photo d'un jeu de propagande nazi dans le cadre d'un appel à contribution d'un document devant être publié au sein de l'université, ce comportement pouvant porter atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement
8	[REDACTED]	Avoir volontairement repris ou utilisés des photos inappropriées ou de propagande nazie afin d'élaborer la couverture d'un document devant être publié au sein de l'université, ce comportement pouvant porter atteinte à l'ordre, au bon fonctionnement ou à la réputation de l'établissement

Les pièces des dossiers disciplinaires examinés peuvent être consultées à partir de la plateforme sécurisée de stockage distant UT-Box, accessible à partir du lien suivant : [REDACTED]

La Commission de discipline ne pouvant valablement délibérer que si la moitié au moins des membres appelés à siéger sont présents, je sais pouvoir compter sur votre présence à la séance susmentionnée.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La Présidente de la Commission de discipline

Signé le 24/01/2024